

L'AUTONYMIE DANS LES RECTIFICATIONS DE LAPSUS

par Irène Fenoglio

e-mail : fenoglio@msh-paris.fr

Résumé : La rectification d'un lapsus se situe dans l'après-coup de l'événement énonciatif ; elle marque une hésitation de l'énonciateur (locuteur ou scripteur) entre une volonté d'effacement de cette trace de parole singulière reconnue (le lapsus) et la reprise du discours en cours de réalisation. Divers exemples (oraux et écrits) montrent que la rectification des lapsus s'appuie sur un processus autonymique parfois totalement implicite, parfois explicite en reprise ou commentaire. La rectification d'un lapsus, qui expose deux signes, participe du phénomène autonymique de la connotation ou modalisation autonymique.

Mots-clés : autonymie, correction, lapsus, rectification, reformulation.

Abstract : The rectification of a lapse occurs after the event of enunciation ; it marks the hesitation of an enunciator (speaker or writer) between a will to erase this trace of a recognised singular word (the lapse) and the resumption of the speech in progress. Various examples (oral and written) show that the rectification of the slips is based on an autonomous process, sometimes completely implicit, sometimes explicit in recovery or comment. The rectification, which exposes two signs, falls within the autonomous phenomenon, in particular, within the autonomous connotation or modalisation.

Keywords : autonomy, correction, lapse, rectification, reformulation.

1. Les lapsus

Le lapsus est un phénomène énonciatif complexe mais infiniment intéressant. Événement faisant effraction dans l'énonciation d'un discours, il advient en « parole singulière » sur la chaîne discursive ; il inscrit ainsi, d'emblée, en trace matérialisée l'hétérogénéité constitutive de l'énonciation.

Le fait qu'il s'inscrive en trace énonciative fait que le linguiste peut prétendre à y regarder de plus près pour ce qui concerne son fonctionnement dans l'espace *d'articulation entre langue et discours* et pour ce qui concerne la matérialisation d'une *articulation/rupture entre parole singulière non maîtrisée et discours* en cours de réalisation (Fenoglio, 1997, 1999).

Deux difficultés accompagnent l'étude des lapsus. La première vient du fait que ceux-ci sont *imprévisibles* : certaines homophonies propres à une langue les favorisent¹ mais leur advenue, elle, demeure imprévisible et peut, par ailleurs, se passer d'homophonie. La seconde

¹ C'est sur cette seule base que M. Rossi et E. Peter-Defare (1998) construisent leur étude de ce qu'ils nomment « lapsus » et qu'ils identifient, ils le disent en sous-titre, à des phénomènes de « langue fourchée ».

vient du fait qu'ils sont *irrévocables* : une fois qu'un lapsus a eu lieu, le discours qui ne le prévoyait pas s'en trouve énonciativement touché². Le mot ou le fragment d'énoncé qui fait lapsus ne s'aliène pas au trajet énonciatif poursuivi, il fait irruption en tant que tel, pour son propre compte ; cependant, il est dépendant d'une « occasion » linguistique (phonétique ou sémantique), dépendant donc, de la présence ou de l'arrivée sur la chaîne discursive d'un signe tel ou tel ou de tel ou tel élément dans tel signe.

Sur le plan énonciatif, on peut classer les lapsus de différentes façons selon qu'ils sont repérables *en contexte* ou recueillis *en situation* :

- en contexte : ainsi (on va en trouver, ici, des exemples) un corpus constitué d'une série d'entretiens oraux sur un thème particulier (en l'occurrence, le discours sur les langues) que j'appelle « corpus alsacien », ou bien un corpus comme celui constitué par l'ensemble du dossier manuscrit des deux textes autobiographiques d'Althusser ;
- en situation : les lapsus sont recueillis instantanément, au moment où ils ont lieu.

Sur le plan de la matérialité linguistique, les lapsus peuvent être classés selon qu'ils sont *écrits* ou *oraux*. Cette distinction s'avère pertinente dans la mesure où l'écrit atteste, parfois, morphologiquement, le processus de substitution, cependant, elle n'est pas facile à déterminer et à spécifier du point de vue linguistique.

Enfin, en ce qui concerne la rectification des lapsus, une autre partition est nécessaire : celle entre lapsus « *entendus* » et lapsus « *non-entendus* ». En effet, seul un lapsus entendu par son locuteur au moment où il l'énonce (oralement ou par écrit) donne lieu à une reprise et correction. De tels lapsus sont ainsi formellement attestés et leur matériau linguistique est plus riche du fait de la rectification présente. Un lapsus est « non-entendu » lorsqu'aucune trace ne permet de faire apparaître sa prise en charge dans l'énonciation par son locuteur. *A contrario*, un lapsus « entendu » est un lapsus qui, reconnu par son locuteur est pris en charge par celui-ci dans l'énonciation, d'une façon ou d'une autre. Plusieurs cas peuvent alors se présenter.

2. La rectification des lapsus

Au cours de réflexions précédentes (Fenoglio, 2000), j'ai étudié la façon dont se présentent les rectifications de lapsus. Une rectification de lapsus se situe dans l'après-coup de l'événement énonciatif que constitue le lapsus, elle consiste en une tentative d'effacement ou d'explicitation de celui-ci par son locuteur. En ce sens la rectification est intéressante énonciativement dans la mesure où elle marque une hésitation entre une volonté d'effacement

² J.-C. Milner (1978 : 104) : « Soit une séquence de langue ; il suffit qu'un sujet de désir y fasse signe en un point, pour que du même coup, tout bascule : la calculabilité syntaxique cesse, la représentation grammaticale cède et les éléments articulés tournent en signifiants. Ce processus, qu'après J.-A. Miller, relevant un terme de Lacan, j'appellerai subjectivation, il peut opérer n'importe où : il lui suffit d'une chaîne et d'un point qu'on y distingue. »

de la trace de parole singulière advenue et reconnue que constitue le lapsus et la reprise du discours.

J'ai classé les rectifications de lapsus selon trois rubriques :

1) Le lapsus est rectifié par la dynamique interactive de l'énonciation – rires par exemple ; la rectification n'est pas matérialisée verbalement : rectification « silencieuse » ou « effacée »

2) Le locuteur entend son lapsus mais manifeste un refus de s'y arrêter, il corrige, c'est-à-dire reprend le fil du discours mais refuse d'énoncer explicitement la reconnaissance :

- (1) [...] il ne peut exprimer **son désert, son désir** [...]
(Discussion de travail, oct. 1999)

3) Le lapsus est rectifié par une « correction » énoncée et *marquée* comme telle de différentes façons possibles. Linguistiquement, c'est le cas le plus intéressant puisque dans l'énoncé même s'inscrit une marque analysable de la correction qui est elle-même différée, médiatisée par des « connecteurs de rectification ».

Ces *connecteurs de rectification* – marqueurs-pivots qui vont d'un degré de sémantisation zéro à l'expression d'une opposition : *euh, pardon, enfin, non, ou* – ont, syntaxiquement, une place de conjonction de coordination marquant disjonction entre le lapsus et ce qui vient pour le rectifier. Le paradigme en serait « non » qui, en tant que tel, apparaît rarement mais qui fait état d'une opposition radicale, ainsi dans l'exemple suivant :

- (2) ...parce que mon père dit que l'allemand c'est plus dur que l'anglais donc il faut l'apprendre avant et puis, ici à Strasbourg, on a quand même plus l'occasion de parler l'allemand que l'anglais donc je trouve que c'est pour moi c'est tout je préfère **commencer l'allemand en 4ème, non l'anglais en 4ème**.
(Entretien oral, corpus alsacien)

mais la plupart des connecteurs ont des modalités de disjonction atténuantes, ainsi « pardon », « enfin », « ou ».

Autour des connecteurs, la correction se présente le plus souvent dans une symétrie parfaite par rapport à l'élément substitué, comme dans l'exemple suivant :

- (3) [...] les Français n'aiment pas **être dirigés...euh dirigés** par une femme [...]
(Oral de concours, juillet 2000)

mais il arrive que la correction se présente de façon dissymétrique, ainsi :

- (4) Je suis favorable **au cumul des mandats euh...pardon, je suis favorable à la limitation du cumul des mandats**.
(Chirac, entretien télévisé, 14/07/1997)

Le lapsus y est alors constitué par l'oubli ou par l'évitement d'un mot par rapport au discours en cours de réalisation. Dans l'exemple ci-dessus, il y a recouvrement de deux phénomènes énonciatifs. L'évitement d'un mot et sa substitution. La rectification se décompose ainsi : annonce de la reprise (« euh ») + connecteur de rectification marquant à la fois la disjonction et l'adresse de politesse (« pardon ») + reprise proprement dite avec rectification (retour du mot évité).

3. L'autonymie dans les rectifications de lapsus

3.1. Rectification de lapsus et méta-énonciation

Un lapsus, en tant que tel, au moment de son advenue et de son inscription verbale est exclu, par définition, de toute dimension méta-linguistique ou méta-énonciative ; il advient depuis l'incommensurable espace nommé par Lacan « lalangue » et définie ainsi par J.-C. Milner :

[...] lalangue c'est l'ensemble de toutes les chaînes possibles celle que la science représente : étymologie, paradigmes divers, dérivations, transformations, etc., et celles qu'elle récuse : homophonies, homosémies, palindromes, anagrammes, tropes et toutes les figures imaginables de l'association. Lalangue est alors une foule d'arborescences foisonnantes, où le sujet accroche son désir, n'importe quel nœud pouvant être élu par lui pour qu'il y fasse signe.³

Si le lapsus lui-même est hors dimension méta, de quelle façon la rectification des lapsus appartient-elle au domaine du méta-langage étudié par J. Rey-Debove et plus précisément au domaine de la méta-énonciation travaillé par J. Authier-Revuz ?

Hockett désigne une correction de lapsus sous le terme de « métalapse » : « In a sense, the correction of a lapse can constitute a métalapse » (1973 : 105). En effet, rectifier un lapsus, de quelque façon que ce soit, même minimale comme en (1), c'est introduire une distance méta, de surplomb. Mais un métalapsus participe-t-il de, est-il le signalement d'un espace méta-énonciatif ?

J. Authier-Revuz caractérise la méta-énonciation comme

du métalinguistique 1) produit *spontanément* par l'énonciateur et non pas en réponse à une sollicitation extérieure [...], 2) *au sujet de c'* est-à-dire renvoyant à *son propre dire* et non pas sur la langue comme système [...] non plus que sur *tel autre discours singulier* (énoncé, par exemple, portant sur le sens d'un mot) [...] c'est-à-dire [comme] relevant de l'autoreprésentation *du dire en train de se faire*(1995,18).

Certes, dans les corrections de lapsus l'auto-représentation est rarement explicite ; elle l'est en

- (5) [...] l'absolue **non méprise non méprise c'est mignon ça non méprise** l' absolue non maîtrise [...]⁴
(conversation orale, août 2000)

elle ne l'est pas en (1), comme dans la plupart des corrections. Cependant, il y a bien, toujours, une « auto-représentation du dire en train de se faire ».

³ *Op. cit.*, 104.

⁴ J'adopte pour la transcription de l'oral, les signes de ponctuation de l'écrit, en fonction de l'intonation relevée.

Le lapsus lui-même, dans son advenue, pourrait être considéré comme »anti-métalangage « car il s’agit d’une irruption de parole » nue « c’est-à-dire non habillée de discours, non contextualisée, il s’agit, littéralement, d’une parole hors de propos, démunie de toute intentionalité consciente. Mais, une correction de lapsus, depuis ce même point de vue, aurait plutôt une dimension méta-énonciative augmentée, augmentée de cette distance entre l’irruption inattendue, extradiscursive, extravagante et la reprise dans l’ordre du discours en train d’être élaboré. En fait, l’écart méta-énonciatif pourrait se décrire en trois étapes :

- prise de conscience du mot ou syntagme advenu : il est, par cette voie, pris comme objet
- correction : substitution par un autre mot ou syntagme
- récupération de la ligne discursive

Le « saut méta » est d’autant plus grand que l’énonciateur doit faire un grand écart risqué pour reconnaître sa « faute », sa « déviation » verbale afin de pouvoir ensuite rejoindre le droit chemin du discours.

3.2. Rectification de lapsus et autonymie

Lorsqu’un locuteur corrige son lapsus, il est de fait qu’il se représente et son lapsus, c’est-à-dire l’opération de substitution qui a eu lieu malgré lui et le mot ou le syntagme qui le matérialise. Il prend ainsi conscience que le signe énoncé de fait (Sa + Sé) n’est pas le signe qu’il « voulait dire », vers lequel son discours aurait dû le mener. Mais il retrouve le signe prévu et l’énonce à son tour. Il y aurait bien, donc, représentation du signe pour lui-même. Cela est tout à fait explicite en (5) mais aussi en :

- (6) – ça me rappelle la discussion dans *Matérialités discursives*
– ah oui, je ne l’ai plus du tout **en texte, euh...en texte ! en tête**
(discussion entre collègues linguistes, 1998)

mais cette représentation du signe pour lui-même s’opère dans l’écart d’un clivage énonciatif. Il ne s’agit pas de l’emploi, linguistiquement cadré, d’un méta-homonyme car le signe qui opère la substitution n’est pas homonyme du signe initialement prévu par le discours. Nous sommes alors dans le domaine de la « modalité ou modalisation autonymique » telle que J. Authier-Revuz l’a définie où l’autonymie stricte – bien que nécessaire – n’est qu’un élément constitutif.

J. Rey-Debove (1997 : 61-63) montre que la présence des présentateurs métalinguistiques, de même que la présence des guillemets, n’est pas nécessaire. Ceci est évident en (5) et en (6) mais beaucoup moins dans les exemples écrits suivants :

- (7) [...] pour ne pas supporter qu’un tiers, qui que ce fût, m’imposât son *s/désir* à lui et ses « idées », comme les miens, à leur place.
(Althusser, tapuscrit de *L’avenir dure longtemps*, f°122)⁵

⁵ Je transcris les exemples écrits provenant de manuscrits le plus fidèlement possible. Le changement de caractère indique les corrections manuscrites par rapport à l’écriture à la machine. Le signe / indique une correction en surcharge. Le signe x indique le becquet d’insertion d’une correction.

- (8) [...] par quoi avais-je accès au monde, si étroit et répétitif, qui m'environnait lorsque j'étais enfant ? par quoi, m'introduisant dans le *s/désir* de ma mère | m'y rapportais/er-je ?
Pouvais-je bien
 (Althusser, tapuscrit de *L'avenir dure longtemps*, f°200)

ou dans les exemples oraux comme (1) ou

- (9) [...] **sur le pater euh euh sur le partenaire sexuel.**
 (Conférence sur Pierre Guyotat, Fév. 2000)
 (10) [...] **dans la prise en charme...euh dans la prise en charge** [...]
 (Exposé oral, Nov. 1999)
 (11) [...] **ça se page d'abord, ça se passe d'abord** dans la construction des énoncé verbaux [...]
 (Exposé oral, Nov. 1999)

Pour les exemples (7) à (11), l'autonymie de la reprise n'apparaît que si l'on explicite artificiellement la correction par une glose extérieure à l'énoncé produit. En fait, dans ces exemples, il y a trace sur la chaîne énonciative (du fait même de la correction) d'une opération mentale qui verbalisée pourrait donner : pour (7) et (8) « non, pas le mot 'sésir', le mot 'désir' », ou pour l'exemple (9) : « non, pas le mot 'pater', le mot 'partenaire' », etc.

Quel que soit la nature de l'élément substitué, la glose que l'on peut produire pour la rectification de lapsus fait émerger le lapsus dans un statut d'autonyme tel que l'a défini J. Rey-Debove (1997 : 64) : statut de nom (nominalisation morpho-syntaxique) et blocage de la synonymie. Ainsi, dans l'exemple suivant :

- (12) [...] et **j'espèr/j'estime** qu'il y a dans le discours de Sékou Touré cette poésie incantatoire...
 (Exposé oral, juin 1998)

dont on peut gloser la rectification : « pas le verbe »j'espère« mais le verbe »j'estime« », l'énonciateur ne s'interroge pas sur le sens de »espérer«, ni non plus de »estimer«, il se dépêche de se distancer de ce qui est en train de *se dire* hors de son propos discursif, pour revenir à celui-ci. Et même dans une rectification beaucoup plus élaborée comme dans :

- (13) [...] une démarche qui va se poursuivre maintenant d'année en année puisque **chaque deuxième congrès** euheuh **chaque deuxième sommet**, lapsus un peu révélateur, oui, absolument parce que je vais partir tout à l'heure, c'est vrai, vers Brest, chaque deuxième sommet annuel [...]
 (Jospin, entretien, Journal télévisé, France 2, 21 nov. 1997)

Jospin, dans son commentaire méta-discursif va chercher à fournir le sens de l'advenue de son lapsus mais ne s'interroge nullement sur le sens du mot « congrès » ou sur le sens du mot « sommet », il les prend comme ayant été objets d'une opération de substitution.

Autrement dit, la rectification d'un lapsus relève bien d'une auto-représentation de l'énonciation en train de se faire (J. Authier-Revuz, 1995, 30) et on y trouve – explicite ou implicite – une autonymisation du lapsus.

Cependant, la difficulté, avec le lapsus, vient du fait que c'est parce qu'il y a prise de conscience de la part de l'énonciateur que la « chose atteinte » (le signifié ? le référent ?) par le signe-lapsus n'est pas la bonne, qu'il s'en prend au signe en son entier et qu'il se le représente comme tel pour le remplacer afin de reprendre le fil du discours où tel signe retrouvé était prévu.

Une rectification de lapsus effective, matérialisée, doit être considérée comme la monstration de deux signes ; la glose qui en *déplie* la correction les fait apparaître sous le statut d'autonome. Une rectification de lapsus est un « site » possible pour l'autonymie, il s'y opère un décrochage sémiotique entre deux trajets énonciatifs en principe séparés et qui là se rencontrent dans l'événement-rupture que constitue le lapsus. L'après-événement, rectifie et tente d'occulter l'événement dans l'après-coup. J'insiste sur le terme « monstration » car la correction du lapsus sélectionne exactement (comme on peut sélectionner à l'ordinateur) le mot, le fragment ou le syntagme à remplacer. La symétrie syntaxique dans la correction en est une spécificité (Fenoglio, 2000, 136-140).

La rectification d'un lapsus, on l'a dit, y compris dans sa forme la plus « brute » (c'est-à-dire sans reprise explicite ni commentaire), tente d'annuler, dans l'énonciation en cours, un signe qui a « pris » lieu et d'y substituer un autre signe, le signe qui était prévu en discours initial. La méta-énonciation, lorsqu'elle est implicite, n'est présente que par la correction immédiate post-superposée. Je dis « post-superposée » car dans la linéarité de l'oral, elle vient immédiatement à la suite ; dans l'écriture manuscrite, elle vient soit immédiatement à la suite, soit en surcharge (superposée donc) à la rature. C'est donc ce caractère « superposable » de la correction qui empêche la mention – c'est-à-dire ne passe pas par la réalisation sur la chaîne – mais qui l'implique sémiotiquement.

De ce point de vue linguistique sur le fonctionnement autonymique, on pourrait considérer que la reprise immédiate avec correction « silencieuse » est de même nature que la rature et renvoyer à ces mots de J. Rey-Debove (1997 : 73) :

Le système autonymique de la parole présente les mêmes caractères que celui de la graphie, mais il est encore plus défectif ; néanmoins, on ne saurait nier son existence.

L'oral ne peut raturer un signe mais simplement ajouter un signe rectificateur désignant de cette façon, deux signes, l' « erreur »-lapsus et le signe correcteur ; l'écrit rature « l'erreur » mais ce faisant montre le signe raturé avant de le corriger : la rature « tient une position paradoxale, prise entre la pure négativité et le rayonnement de l'excès » (Grésillon, 1996 : 54).

En effet, dans la représentation écrite de l'oral, j'utilise une virgule pour séparer le signe-lapsus du signe rectificateur, je pourrais tout aussi bien, me semble-t-il, utiliser une rature sur le lapsus et la faire suivre du signe rectificateur :

- (14) [...] les Français n'y comprennent rien et même les arabophones n'y retrouvent pas le **sens du sexe du texte...**
(Exposé oral, juin 1998)
- (15) C'est embêtant de lire, mais comme c'est très compliqué et c'est pas très présent **dans ma voiture dans ma mémoire.**
(exposé oral, novembre 1999)
- (16) [...] peu de maîtres savaient le français ~~à cette~~ **Alsa** ~~à cette époque~~ [...] (Entretien oral, corpus alsacien)

- (17) [...] donc, probablement, **Giacomoi, Giacomo et moi**, on devait se tenir par la main pour trouver une issue [...].
(Récit de rêve, corpus A.-S. le Cabellec, octobre 1999)

Cependant, la distinction oral/écrit s'impose dès que la correction n'est pas immédiate et qu'elle est justement médiatisée par un connecteur de rectification :

- (18) [...] **la maladie de la mort** pardon, **la maladie de la mère...**
(exposé oral, janvier 1996)

Le connecteur – ici, « pardon », marque d'adresse – indique le saut méta-énonciatif et du coup, ne permet pas la rature de ce vis-à-vis de quoi il réagit.

Une rectification de lapsus tente de fermer la porte qui a été inopinément et brutalement entrebaillée par le lapsus sur un autre monde et de forclorre ainsi un autre énoncé venu d'ailleurs et qui a tenté de se positionner en rival du discours qui était en train d'être énoncé. La réalisation de cette rectification fonctionne, en partie, sur le processus autonymique. La difficulté, pour l'énonciateur, de repérer cet ailleurs et de l'accepter sans le connaître, sans le maîtriser fait que, la plupart du temps, cette modalité autonymique est implicite et n'est pas marquée explicitement dans l'énoncé. Son processus est nécessaire à la rectification mais l'énonciateur résiste à l'explicitation par une reprise ou un commentaire car elle ferait ainsi irrémédiablement place à ce complètement « autre », apparu en catimini.

Si l'événement-lapsus participe de et donne à voir, matérialise *hic et nunc* « l'hétérogénéité constitutive du discours », la rectification du lapsus, par son caractère méta-énonciatif et comme modalité autonymique prise dans le discours et le faisant, participerait de « l'hétérogénéité montrée » dans le discours ; on pourrait gloser ainsi, pour le représenter, le processus de correction : je ne sais pas ce j'ai dit mais je sais que je ne voulais pas dire cela, je voulais dire...

Dans une rectification de lapsus, la correction rectifiant :

- refuse le signe-lapsus du fait de son caractère hétérogène
- propose un nouveau signe pour re-homogénéiser le discours en cours de réalisation.

Le lapsus opacifie le discours, non par un travail de « précision » mais par déplacement d'une instance de discours à une autre, par clivage. Au-delà de la substitution opacifiante du lapsus par sa correction, ce qui se manifeste, c'est l'ouverture flagrante de l'énonciation sur « lalangue » qui est clairement et irréversiblement désignée dans le même temps où elle est barrée.

Il arrive que lorsqu'on parle ou lorsqu'on écrit, une autre voix s'impose à notre insu sur la linéarité discursive engagée. Contrairement aux cas les plus courants de lapsus non entendus, une rectification de lapsus, par le biais d'une modalisation autonymique, expose au grand jour – désigne en la barrant – cette autre voix inattendue.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Larousse.
- FENOGLIO I. (1997) : « La notion d'événement d'énonciation : le »lapsus« comme une donnée d'articulation entre discours et parole », *Langage et société* 80, 39-71.
- FENOGLIO I. (1999) : « Le lapsus : paradigme linguistique des événements d'énonciation », *Cliniques méditerranéennes* 62, éd. Erès, Marseille, 219-238.
- FENOGLIO I. (2000) : « La rectification de lapsus : entre hésitation et reprise » in *Répétition, altération, reformulation*, Presses Universitaires Franc-Comtoises (série « Linguistique et sémiotique »), 131-148.
- FENOGLIO I. (2001) : « Les événements d'énonciation : focalisateurs d'interprétation psychanalytique, matériau pertinent d'analyse linguistique » in *Linguistique et psychanalyse* (sous la dir. de M. Arrivé et Cl. Normand), Cerisy, éd. In press, 167-184.
- GRÉSILLON A. (1996) : « Raturer, rater, rayer, éradiquer, radier, irradier » in *Ratures et repentirs*, Publications de l'Université de Pau, 49-60.
- HOCKETT C. F. (1967) : « Where the tongue slip, there slip I » in *To honor Roman Jakobson*, La Hague, Mouton. Repris dans Fromkin A. V. (Ed., 1973) *Speech error as linguistic evidence*, La Haye-Paris, Mouton, 93-119.
- MILNER J.-C. (1978) : *L'amour de la langue*, Seuil.
- REY-DEBOVE J. (1997) : *Le métalangage*, Armand Colin (2ème édition).
- ROSSI M. et PETER-DEFARE E. (1998) : *Les lapsus ou comment notre langue a fourché*, PUF.